



## CDA MEUSE

**Réunion du bureau, le mardi 25/03/2025 à 09h30 par visioconférence**

<b>Président CDA</b>	HOFFMANN Christian (Désignateur)
<b>Secrétaire CDA</b>	BOESCH Frédéric
<b>Membres présents</b>	HUTIN Stéphane (Représentant des arbitres au CD du DMF), WITTMANN Aurélien
<b>Membre excusé</b>	FAY Daniel (Président du DMF), DESCHAMPS Bernard.

### **Ouverture de séance :**

HOFFMANN Christian remercie les membres présents et énumère l'ordre du jour :

- 1- Étude d'un dossier transmis par la Commission Administrative (U14 interdistricts)
- 2- Questions et informations diverses

-----

### **1- Étude d'un dossier transmis par la Commission Administrative (U14 interdistricts)**

La CDA 55 est saisie par le District 55 et prend connaissance du PV de la commission administrative en date du 04/03/2025 quant à un courriel rédigé par l'Es Laneuveville sur la rencontre U14 interdistricts (groupe B) opposant Us Vandoeuvre 1 – Es Laneuveville 1 du 01/03/2025.

Après étude des pièces versées au dossier :

- Considérant que l'Es Laneuveville conteste l'âge de l'arbitre assistant bénévole de l'équipe de l'Us Vandoeuvre, celui-ci étant susceptible de ne pas avoir l'âge requis pour être arbitre assistant (- de 15 ans) ;
- Considérant que la statut de l'arbitrage (LGEF) prévoit en son article 15- 2., la désignation de « Très Jeune arbitre » (13 et 14 ans au 01/01 de la saison), exclusivement pour des rencontres de compétitions de Jeunes.

Par ces motifs, la CDA 55 décide de ne pas donner suite au courriel de l'Es Laneuveville.

### **2- Questions et informations diverses**

- Un « tour de table » est effectué. Aucune remarque n'est apportée par les membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, Christian HOFFMANN souhaite à l'ensemble des membres une bonne journée.

La réunion du bureau est levée à 09h45.

Le Secrétaire de séance :  
**Frédéric BOESCH**

Le Président de séance :  
**Christian HOFFMANN**